RCS : ST QUENTIN
Code greffe : 0202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1959 B 00002
Numéro SIREN : 585 980 022
Nom ou dénomination : CLESENCE

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2020 sous le numéro de dépôt 1612

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN
Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

CLESENCE
12 boulevard Roosevelt
02100 Saint-Quentin

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : CLESENCE

Numéro RCS : 585 980 022
Numéro Gestion : 1959B00002

Forme Juridique : Société anonyme

Adresse : 12 boulevard Roosevelt
02100 Saint-Quentin

Numéro du Dépôt : 2020R001612 (2020 2578) Date du dépôt : 07/07/2020

1 - Type d'acte : Procès-verbal du conseil d'administration
Date de l'acte : 12/03/2020
1 - Décision : Démission(s) d'administrateur(s) (Mr Yann BAURIN)
2 - Décision : Nomination(s) d'administrateur(s) (Mr Loïc LELU)

2 - Type d'acte : Procès-verbal du conseil d'administration
Date de l'acte : 12/03/2020
1 - Décision : Démission(s) d'administrateur(s) (CODELOG suite à Transmission universelle du patrimoine)
2 - Décision : Nomination(s) d'administrateur(s) (Mr Jérôme SEGEART)

-

Délivré à Saint-Quentin le 7 juillet 2020

Le Greffier,

CLESENCE

Société Anonyme au capital de 49 360 256 €
Siège Social : 12, Boulevard Roosevelt à SAINT-QUENTIN (02100)
RCS SAINT-QUENTIN - 585.980.022

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MARS 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT,
Le JEUDI DOUZE MARS à 14 H 30,

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du MEDEF AISNE, 85 boulevard Jean Bouin, 02100 SAINT QUENTIN.

Etaient présents :
Monsieur Gérard CHOQUENET, Président,
Monsieur Julien LEONARD, Vice-Président,
Madame Colette BLERIOT, représentant le CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AISNE,
Madame Martine DELPORTE, représentante des Locataires (CLCV),
Madame Michèle GABERT, représentante des locataires (CNL),
Monsieur Christian HOT, représentant des Locataires (CSF),
Madame Pascale SEBILLE, représentant ACTION LOGEMENT IMMOBILIER,
Monsieur Bernard ADAMCZAK (CFTC),
Monsieur Benoît GAVORY représentant LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS DE FRANCE,
Monsieur Charles COLVEZ (MEDEF),
Madame Gwenaëlle MONNIER (CFDT).

Etaient absents et excusés :
Monsieur Freddy GRZEZICZAK représentant la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT QUENTINOIS,
Madame Isabelle ITTELET, représentant LE CONSEIL REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE,
Monsieur Luc BAIJOT (FRANCE CHIMIE PICARDIE CHAMPAGNE ARDENNE),
Monsieur Frédéric HERPSONT (GROUPEMENT DE CHAUNY ET SA REGION).
Monsieur Guy SAVART, Censeur.

Avait donné pouvoir :
Madame Emilie COCHET (CPME) à Monsieur Gérard CHOQUENET, Président.

Assistaient également à la réunion :
Monsieur Eric Efraïm BALCI, Directeur Général,
Monsieur Jérôme SEGAERT,
Monsieur Benoît OLLIVIER, Directeur Territorial Nord-Est d'ACTION LOGEMENT IMMOBILIER,
Monsieur Olivier ZAMBETTI, Directeur Général Adjoint de CLESENCE,
Monsieur Philippe POURRIER, Directeur Modernisation et Gestion,
Monsieur Eric DOURLEN, DRH,
Madame Mélanie PREVOST, Directrice Commerciale,
Madame Stéphanie GOGUET, Représentant le CSE-Collège Employés,
Madame Carine GRAFTE, Représentant le CSE-Collège Cadres,
Madame Corélie LEBLANC, Représentant le CSE-Collège Agent de Maîtrise,
Madame Sylvie MARTINEZ, Représentant le CSE-Collège Employés,
Madame Christel GIRAULT, Directeur Juridique et Secrétaire de Séance.

Monsieur Alexis RICKLIN, représentant le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS PME Commissariat aux Comptes, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convié, assiste à la réunion.

La séance est présidée par Monsieur Gérard CHOQUENET.

Ayant constaté la présence effective de plus de la moitié des Administrateurs, le Président précise que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

1.
.....
5. Cooptation de nouveaux administrateurs suite à la transmission universelle du patrimoine de CODELOG et à la démission de M Yann BAURIN ;
.....
17.

.....

.....

.....

5. COOPTATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS SUITE Á LA TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE DE CODELOG ET Á LA DÉMISSION DE MONSIEUR YANN BAURIN

.....

➢ COOPTATION DE MONSIEUR LOIC LELU SUITE Á LA DÉMISSION DE MONSIEUR YANN BAURIN

Par courrier en date du 18 décembre 2019, le MEDEF Oise nous a informés de son souhait de désigner Monsieur Loïc LELU, en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Yann BAURIN, démissionnaire.

Monsieur BAURIN nous a remis sa démission par courrier en date du 17 décembre 2019.

Le Président indique au Conseil que le nombre des administrateurs restant en fonction étant supérieur au minimum légal, le Conseil a la faculté, conformément aux dispositions de l'article L. 225-24 du Code de Commerce et de l'article 10 des statuts, de procéder à une nomination à titre provisoire qui sera ratifiée à la prochaine Assemblée Générale.

Le Président excuse Monsieur LELU qui n'a pu être présent au Conseil et présente lui-même ce dernier.

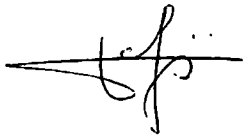
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide de coopter Monsieur Loïc LELU, demeurant à MONTMACQ (60150) n°112 rue du Maréchal Joffre, en qualité de nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Yann BAURIN pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur Loïc LELU indique qu'il accepte le mandat d'administrateur et précise qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

.....

.....

Pour extrait certifié conforme,
Le Directeur Général,



Eric Efraim BALCI

CLESENCE

Société Anonyme au capital de 49 360 256 €
Siège Social : 12, Boulevard Roosevelt à SAINT-QUENTIN (02100)
RCS SAINT-QUENTIN - 585.980.022

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MARS 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT,
Le JEUDI DOUZE MARS à 14 H 30,

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du MEDEF AISNE, 85 boulevard Jean Bouin, 02100 SAINT QUENTIN.

Etaient présents :
Monsieur Gérard CHOQUENET, Président,
Monsieur Julien LEONARD, Vice-Président,
Madame Colette BLERIOT, représentant le CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AISNE,
Madame Martine DELPORTE, représentante des Locataires (CLCV),
Madame Michèle GABERT, représentante des locataires (CNL),
Monsieur Christian HOT, représentant des Locataires (CSF),
Madame Pascale SEBILLE, représentant ACTION LOGEMENT IMMOBILIER,
Monsieur Bernard ADAMCZAK (CFTC),
Monsieur Benoît GAVORY représentant LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS DE FRANCE,
Monsieur Charles COLVEZ (MEDEF),
Madame Gwenaëlle MONNIER (CFDT).

Etaient absents et excusés :
Monsieur Freddy GRZEZICZAK représentant la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT QUENTINOIS,
Madame Isabelle ITTELET, représentant LE CONSEIL REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE,
Monsieur Luc BAIJOT (FRANCE CHIMIE PICARDIE CHAMPAGNE ARDENNE),
Monsieur Frédéric HERPSONT (GROUPEMENT DE CHAUNY ET SA REGION).
Monsieur Guy SAVART, Censeur.

Avait donné pouvoir :
Madame Emilie COCHET (CPME) à Monsieur Gérard CHOQUENET, Président.

Assistaient également à la réunion :
Monsieur Eric Efraïm BALCI, Directeur Général,

Monsieur Jérôme SEGAERT,
Monsieur Benoît OLLIVIER, Directeur Territorial Nord-Est d'ACTION LOGEMENT IMMOBILIER,
Monsieur Olivier ZAMBETTI, Directeur Général Adjoint de CLESENCE,
Monsieur Philippe POURRIER, Directeur Modernisation et Gestion,
Monsieur Eric DOURLEN, DRH,
Madame Mélanie PREVOST, Directrice Commerciale,
Madame Stéphanie GOGUET, Représentant le CSE-Collège Employés,
Madame Carine GRAFTE, Représentant le CSE-Collège Cadres,
Madame Corélie LEBLANC, Représentant le CSE-Collège Agent de Maîtrise,
Madame Sylvie MARTINEZ, Représentant le CSE-Collège Employés,
Madame Christel GIRAULT, Directeur Juridique et Secrétaire de Séance.

Monsieur Alexis RICKLIN, représentant le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS PME Commissariat aux Comptes, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convié, assiste à la réunion.

La séance est présidée par Monsieur Gérard CHOQUENET.

Ayant constaté la présence effective de plus de la moitié des Administrateurs, le Président précise que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

1.
.....
5. Cooptation de nouveaux administrateurs suite à la transmission universelle du patrimoine de CODELOG et à la démission de M Yann BAURIN ;
.....
17.

.....

.....

.....

5. COOPTATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS SUITE Á LA TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE DE CODELOG ET Á LA DÉMISSION DE MONSIEUR YANN BAURIN

➢ COOPTATION DE MONSIEUR JEROME SEGAERT SUITE Á LA TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE DE CODELOG

Le Président indique au Conseil d'administration que, suite à la délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 novembre 2019, la société CLESENCE est devenue actionnaire unique de CODELOG, et a décidé de procéder à la déclaration de dissolution anticipée sans liquidation de la SA d'HLM CODELOG à compter du 28 novembre 2019. En application des dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil, cette dissolution a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société CODELOG à la société CLESENCE sans qu'il y ait lieu à liquidation.

La transmission universelle du patrimoine de la société CODELOG a pris effet de plein droit le 03 janvier 2020 à l'issue du délai de trente (30) jours qui ont suivi la publication de la dissolution dans un journal d'annonces légales en l'absence de toutes oppositions.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, constate la disparition de CODELOG impliquant la cessation de son mandat d'administrateur au sein de CLESENCE à la date du 03 janvier 2020.

Le Président indique au Conseil que le nombre des administrateurs restant en fonction étant supérieur au minimum légal, le Conseil a la faculté, conformément aux dispositions de l'article L. 225-24 du Code de Commerce et de l'article 10 des statuts, de procéder à une nomination à titre provisoire qui sera ratifiée à la prochaine Assemblée Générale.

Il est proposé dès lors de remplacer la société CODELOG dans ses fonctions d'administrateur.

A cette fin, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide de coopter Monsieur Jérôme SEGAERT, demeurant à CHEVINCOURT (60150) au n°366 rue Clergeot, ancien Président de PICARDIE HABITAT et représentant permanent de CODELOG au sein du Conseil d'administration, en qualité d'administrateur et ce, pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2021.

Monsieur Jérôme SEGAERT indique qu'il accepte le mandat d'administrateur et précise qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

.....

.....

Pour extrait certifié conforme,
Le Directeur Général,

Eric Efraim BALCI